



**Plan stratégique de Éducation internationale pour la
période de 2004-2007**

31 MARS 2005

Plan stratégique 2004-2007

Table des matières

1. Introduction.....	- 3 -
2. Vision et orientations pour les trois prochaines années	- 3 -
2.1 Vision.....	- 3 -
2.2 Orientations.....	- 3 -



Plan stratégique 2004 - 2007

INTRODUCTION

Éducation internationale a été créée en avril 2001 par la Fédération des commissions scolaires du Québec, avec l'appui du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), pour mettre à la disposition de tous les intervenants en éducation et en formation professionnelle et technique près de 150 ans d'expérience, d'excellence et d'innovation continue dans l'évolution du système d'éducation du Québec et le développement socio-économique des collectivités. L'objectif général de la Coopérative est de favoriser et faciliter l'implication des membres (commissions scolaires et autres organismes) dans le transfert de leur expertise au niveau international.

En 2001, un plan stratégique a été discuté par les membres de Éducation internationale qui ont défini les principaux objectifs pour les années subséquentes, soient de 2002, 2003 et 2004. Par la suite, des plans d'action annuels ont été élaborés visant l'atteinte des objectifs fixés par les membres pour le mois de juillet 2004.

Au début de l'année 2002, le ministre de l'Éducation a dévoilé la politique officielle de l'internationalisation de l'éducation québécoise. Dans cette politique, le MEQ a défini quatre axes d'intervention, couvrant les activités internationales des trois niveaux d'enseignement au Québec. Éducation internationale est devenu le mandataire du MEQ pour toutes les activités internationales concernant l'éducation de base, la formation professionnelle, l'éducation des adultes, l'alphabétisation et la formation sur mesure, soient les niveaux de compétences de ses membres. Les axes déterminés par le MEQ font partie intégrante de la philosophie d'intervention de Éducation internationale.

Axe 1 : Éducation, formation – Former des citoyennes et citoyens porteurs de valeurs humanistes et démocratiques, capables d'évoluer de manière responsable dans un marché du travail et un monde globalisés.

Axe 2 : Mobilité – Accroître et faciliter la mobilité des connaissances et des personnes.

Axe 3 : Exportation du savoir-faire – Mettre en place les conditions pour rendre accessible le savoir-faire et les programmes québécois d'éducation et de formation à un plus grand nombre de partenaires canadiens et internationaux.

Axe 4 : Rayonnement, positionnement – Exercer et faire connaître la compétence du Québec en éducation sur la scène internationale et le positionner comme acteur influent de la mondialisation.

2. VISION ET ORIENTATIONS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

2.1 Vision

La vision acceptée par les membres pour les trois prochaines années est la suivante :

Faire avancer l'internationalisation des programmes de formation et du personnel des membres de la Coopérative afin de répondre aux défis de la mondialisation.

2.2 Orientations

Cette vision s'articule autour de deux grandes orientations qui se déploient à travers plusieurs objectifs et moyens. Ces orientations sont les suivantes :



Plan stratégique 2004 - 2007

1. Accroître la portée internationale des membres
2. Consolider le fonctionnement de la Coopérative

ORIENTATION 1 : Accroître la portée internationale des membres

Cette orientation s'inscrit dans la poursuite des orientations 1 et 3 du premier plan annuel et vise de façon spécifique le positionnement au niveau international et l'offre de l'expertise des membres. Cette orientation s'articulera à travers les objectifs suivants.

Objectif 1 : Développer et promouvoir différents moyens et programmes destinés à partager des valeurs humanistes et favoriser les échanges interculturels par :

- la poursuite des projets d'échange d'enseignants
- les jumelages d'établissements membres avec des établissements étrangers
- l'accroissement des démarches relatives au recrutement d'élèves étrangers
- la recherche d'opportunités de coopération dans des projets à caractère humanitaire.

Objectif 2 : Favoriser la participation des membres à des programmes de mobilité linguistique et culturelle en :

- facilitant les échanges pour l'apprentissage ou le perfectionnement des langues chez les élèves et les enseignants
- stimulant la participation des membres aux programmes d'échanges d'élèves au niveau national et international (6 mois et plus)

Objectif 3 : Promouvoir et exporter le savoir-faire des membres d'Éducation internationale sur le marché national et international en :

- sensibilisant les bailleurs de fonds aux savoir-faire des membres
- assurant les suivis des activités financées par les organismes internationaux
- se faisant connaître dans des nouveaux marchés (Amérique du sud)
- encourageant le partage d'expertise entre les membres pour la réalisation de projets internationaux.

Objectif 4 : Représenter les membres et faire connaître l'expertise québécoise en matière d'éducation et de formation continue à l'international par:

- la participation aux foires et autres événements internationaux
- l'accueil de délégations étrangères
- la réalisation de missions de représentation à l'étranger
- la représentation auprès des ministères et des organismes gouvernementaux québécois, canadiens et internationaux.

ORIENTATION 2 : Consolider le fonctionnement de la Coopérative

Cette orientation est issue du constat de la nécessité de se doter d'une structure qui permettra de répondre à toutes les exigences et défis pour satisfaire les attentes en matière d'internationalisation. Elle est en continuité avec l'orientation 2 du 1^{er} plan stratégique et s'articule autour des objectifs qui suivent.

Objectif 1 : Renforcer les capacités des membres en matière de développement et les appuyer dans leurs activités internationales par :

- le développement d'outils pour supporter les activités des commissions scolaires à l'international
- des formations adaptées aux besoins des membres
- la réalisation de jumelages entre les membres
- un suivi régulier auprès des membres.



Plan stratégique 2004 - 2007

Objectif 2 : Renforcer le sentiment d'appartenance et la collaboration interne par :

- l'amélioration des communications avec et entre les membres.
- l'implication accrue des membres dans les projets.

Objectif 3 : Renforcer les capacités d'Éducation internationale en

- accroissant les ressources humaines
- développant des stratégies de financement

Objectif 4 : Préparer une relève pour Éducation internationale

- voir à l'embauche de personnel
- voir au perfectionnement du personnel embauché

